

Image not found or type unknown



installation mat météo

Par **fanch29**, le **13/06/2023** à **18:44**

Bonjour, j'habite dans un lotissement et notre nouveau voisin a décidé d'installer un mat météo d'une bonne dizaine de mètres de haut sans concerter le voisinage. Je voudrais savoir s'il en a le droit et quelles sont les autorisations et les normes d'installation pour ces travaux. Existe t'il un recours pour l'en empêcher? Merci de vos réponses. Francois

Par **Visiteur**, le **13/06/2023** à **21:56**

Bonjour,

Tout édifice doit être conforme au PLU (voir la mairie) et au cahier des charges du lotissement (que vous avez reçu lors de votre achat).